



« Assemblée Générale 2023 »

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2023

Avril 2024

MOT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Chers membres, délégués et partenaires

Chers journalistes distingués invités

C'est avec une grande joie et honneur que j'ouvre, avec vous, cette 4ème Assemblée Générale en ce jour du 20 avril 2024.

Ce moment est très important et motivant chaque année, pour se retrouver que ce soit en présentiel et aussi en visioconférence pour celles et ceux qui n'ont pu se déplacer. Qu'importe, car nous voilà tous ensemble réunis.

Je vous souhaite à tous la plus cordiale bienvenue à cette réunion annuelle.

Aujourd'hui nous nous réunissons dans un esprit de collaboration et de partage, animés par la volonté de contribuer au rayonnement et à la prospérité de notre chère organisation.

Je me réjouis de présider cette assemblée et de pouvoir compter sur votre engagement. Que cette journée soit le reflet de notre détermination à œuvrer ensemble pour un avenir empreint de succès et solidarité.

Je voudrais commencer tout d'abord en remerciant chaleureusement le secrétariat exécutif qui sans l'engagement de toute l'équipe rien n'aurait fait !

Je n'oublie pas aussi les membres du Conseil d'Administration avec lesquels ce fut et ce sera en cette année, toujours un réel plaisir de travailler dans un esprit de bienveillance, de confiance et une volonté de collaborer pour un but commun : Une bonne route pour l'association.

Je voudrais remercier également tous les membres de l'organisations et par leurs contributions et engagement

Oui, Merci bien sincèrement !

Nous notons donc une belle avancée qui fait qu'aujourd'hui nous sommes 46 adhérents avec une progression constante de plus au moins 30% par rapport à 2022.

Et toujours à nous rappeler quelles sont les valeurs qui nous lient et que nous défendons en tant que AMBASSADEURS D'ESPOIR :

- *Construire une société d'égalité et d'équité où la personne humaine est au centre de toute action humaine dans l'espoir de bâtir un monde où le respect des droits humains contribue efficacement à l'instauration d'une paix durable dans notre société congolaise*
- *Favoriser l'inclusion sociale et les liens intercommunautaires, intergénérationnelles (ex à MEDRC nous avons la plus jeune, Niessiel et notre senior, Aster)*
- *Améliorer la qualité de vie c'est-à-dire lutter contre la pauvreté.*

N'oublions pas la mission que nous avons acceptée de promouvoir l'auto développement des personnes en situation de désespoir à travers la participation au développement dans tous leurs aspects vitaux tels que les droits humains, la paix, la bonne gouvernance, ...

Je vous remercie de votre attention et encore une fois bonne assemblée générale.

I. A PROPOS DE MONDE D'ESPOIR RD Congo « MERDC »

Monde d'Espoir pour la RDC (MERDC) est une organisation congolaise à but non lucratif, ayant son siège à Bukavu, dans la province du Sud-Kivu en République démocratique du Congo. MERDC s'engage à promouvoir l'accès à la justice sociale et environnementale pour les communautés vulnérables et sujettes aux inégalités vivant autour des aires protégées en RDC.

Notre vision :

Les communautés organisées vivant autour des aires protégées jouissent de leurs droits humains, vivent en harmonie et en paix avec leur environnement.

Notre mission :

Renforcer l'autonomie et l'investissement/actions communautaires en encourageant les activités agricoles, agroforestières, les filières de transformation et les processus de promotion des droits humains portés par les communautés accompagnées.

Notre Objectif:

MERDC vise à contribuer à des actions offrant des opportunités de développement égalitaires dans des conditions équitables. À cet égard, l'organisation défend les libertés et droits fondamentaux, individuels ou collectifs, des personnes par le biais d'actions pacifiques. Nos objectifs incluent :

- La Promotion des droits économiques, sociaux et culturels.
- Le Plaider en faveur de la consolidation de la paix, de l'amélioration des droits humains et de la protection de l'environnement.
- Le développement communautaire.
- L'encadrement des femmes, les jeunes, enfants ainsi que les communautés autochtones et d'autres groupes, pour favoriser leur intégration dans des actions pacifiques en faveur de la paix, des droits humains et de la protection de l'environnement.

Groupes cibles et bénéficiaires :

- Groupes cibles :

Afin d'atteindre ses objectifs, MERDC établit des partenariats avec les représentants des pouvoirs publics, notamment au niveau local, provincial et national. Ces partenariats sont essentiels pour assurer l'efficacité de nos actions et contribuer à la réalisation des objectifs fixés par l'organisation.

- Bénéficiaires :

Les bénéficiaires des actions de MERDC comprennent, entre autres, les victimes de violations des droits humains, les femmes et les enfants appartenant aux communautés vulnérables vivant autour des aires protégées en RDC, y compris les peuples autochtones pygmées.

Partenaires de Monde d'Espoir pour la RDC :

- GIZ (Coopération Allemande)
- OSAF (Open Society Africa)
- Well Grounded
- ICCN/PNKB
- WCS

Réseaux et clusters :

- Réseau Espace Climat (membre)
- Comité de suivi des Mécanismes de Protection des DDH « CMPDDH » (membre)

Adresse physique :

N° 006, Avenue NYOFU 1 (Entrée hôtel la Roche)

Quartier : Ndendere

Commune d'Ibanda

Ville : Bukavu

Pays : République Démocratique du Congo « RDC »

Contacts :

+243 990 697 474 (RDC) : Secrétaire Exécutif

+41 78 731 86 72 (Suisse) : Président du Conseil d'Administration

E-mail: contact@merdc.org

Site Web: www.merdc.org

II. INTRODUCTION

C'est avec une grande satisfaction que nous présentons le Rapport Annuel d'Activités de Monde d'Espoir RD Congo (MERDC) pour l'exercice 2023. Ce rapport reflète notre engagement continu de promouvoir l'accès à la justice sociale et environnementale pour les communautés vulnérables en République démocratique du Congo.

Au cours de l'année passée, MERDC a fait face à des défis significatifs tout en atteignant des jalons importants dans la réalisation de nos objectifs. Ce rapport annuel offre une occasion précieuse de réfléchir aux réalisations de l'organisation, de mettre en évidence nos succès et de souligner les domaines dans lesquels nous pouvons nous améliorer. De plus, il nous permet de partager nos perspectives pour l'avenir et de renforcer notre engagement envers nos parties prenantes.

Dans les pages qui suivent, vous découvrirez une vue d'ensemble détaillée de nos activités, de nos initiatives stratégiques et de nos résultats concrets. Nous mettons en lumière les projets que nous avons entrepris, les partenariats que nous avons noués et les communautés que nous avons soutenues. Chaque action entreprise au cours de cette année a été guidée par notre mission et nos valeurs fondamentales, et nous sommes fiers des impacts positifs que nous avons pu générer.

III. FONCTIONNEMENT DU SECRETARIAT EXECUTIF

1. Administration et gestion du personnel :

Le secrétariat exécutif a fonctionné normalement au cours du premier semestre de l'année 2023. Notre équipe était composée de cinq membres permanents, à savoir un Secrétaire Exécutif, un Directeur de Programmes, un Chargé de Finances et Administration, un Chef de Projet et un Secrétaire Administratif. Les membres permanents étaient présents du lundi au vendredi, il s'agissait de Justin CHIBA, Prince NYAKASHA, Dévotte BARHAME, Christelle CIKWANINE et Clarisse BASHIGE. De plus, nous avons bénéficié du soutien de quatre agents non permanents sur le terrain, à savoir Théodore KALA, Sylvain BULIMWENGU (chargés du coaching et du suivi du projet GIZ) et Lagrissi NDATABAYE (Ingénieur Agronome au projet GIZ). Cette équipe a contribué à la réalisation des activités prévues pendant la période examinée.

Au cours du deuxième semestre, le secrétariat a fonctionné avec l'appui de quatre membres permanents, à savoir Prince NYAKASHA, Dévotte BARHAME, Christelle CIKWANINE et Clarisse BASHIGE. Afin de renforcer l'équipe de programme, Monsieur KALA Théodore a été engagé à temps partiel en qualité de conseiller technique.

En ce qui concerne les horaires de travail et la régularité au bureau, notre équipe s'est conformée au règlement intérieur qui prévoit l'ouverture du bureau à 8h00 et sa fermeture à 16h00. De plus, les congés réglementaires ont été respectés, chaque membre permanent ayant pris un mois de congé conformément à la législation du travail en vigueur.

En ce qui concerne le sceau de l'organisation, nous avons demandé et obtenu l'autorisation du Président du Conseil d'Administration pour le changer. En effet, l'ancien sceau présentait des difficultés de fonctionnement et avait été fabriqué à une époque où nous parlions encore de la coordination, qui a depuis été remplacée par le secrétariat exécutif. Ainsi, depuis le 4 septembre 2023, le secrétariat exécutif utilise un nouveau sceau de forme ovale.

2. Réunions de services :

➤ Réunions des staffs :

Afin d'assurer le bon fonctionnement de l'organisation, des réunions de services ont été organisées chaque lundi matin. Ces réunions permettaient à chaque membre du staff de présenter son rapport hebdomadaire et de planifier les activités de la semaine à venir. Grâce à

ces réunions, les membres du staff ont collaboré pour relever les défis spécifiques à chaque service, en fournissant des orientations et des suggestions visant à améliorer la qualité des services. En plus de ces réunions hebdomadaires, des réunions spécifiques à chaque service étaient organisées en fonction des besoins.

➤ **Réunions du Président du Conseil d'Administration (PCA) avec les staffs :**

Des réunions trimestrielles ont été convoquées par le Président du Conseil d'Administration afin de discuter de l'évolution des activités avec les membres du staff. Ces réunions ont permis de faire le point sur les réalisations, les défis rencontrés et les projets futurs de l'organisation.

➤ **Réunions entre le Secrétaire Exécutif et le PCA :**

Des réunions hebdomadaires ont eu lieu chaque vendredi entre le Secrétaire Exécutif et le Président du Conseil d'Administration. Ces réunions ont offert l'opportunité de passer en revue le fonctionnement global de l'organisation au cours de la semaine écoulée, de fournir des orientations stratégiques et de faire des projections pour les actions à entreprendre.

Ces réunions régulières ont favorisé une communication efficace au sein de l'organisation, permettant ainsi une coordination optimale des activités et une prise de décision éclairée. Elles ont contribué à renforcer la cohésion et la collaboration entre les membres du staff et à garantir l'alignement des objectifs avec la vision globale de l'organisation.

3. Stage au sein de l'organisation :

Au cours de l'année 2023, notre organisation a reçu quatre demandes de stage. Parmi celles-ci, une demande provenait d'un stagiaire professionnel pour une durée de trois mois, une autre était recommandée par le complexe scolaire LAPEREAUX pour une durée d'un mois, et deux demandes étaient des stagiaires académiques recommandés par l'Université Evangélique en Afrique (UEA). Cependant, en raison de contraintes d'espace, nous avons dû rejeter quatre autres demandes de l'UEA, alors qu'on était encore dans un bureau exigü.

Afin d'assurer un suivi régulier et efficace des stagiaires au sein de notre organisation, nous avons confié l'encadrement des stagiaires à Madame Clarisse BASHIGE, sur recommandation du Conseil d'Administration.

Cette décision a permis d'optimiser l'expérience des stagiaires en leur offrant un encadrement adéquat et des opportunités d'apprentissage. Madame BASHIGE a assumé la responsabilité de guider les stagiaires tout au long de leur stage, en leur orientant vers différents services et en supervisant leurs activités. Cette restructuration était essentielle pour assurer une intégration harmonieuse des stagiaires au sein de l'équipe et pour maximiser leur contribution aux objectifs de l'organisation.

Grâce à cette approche, nous avons pu bénéficier des compétences et des connaissances des stagiaires, tout en leur offrant une expérience professionnelle enrichissante. Nous reconnaissons l'importance des stages dans le développement des futurs professionnels et nous continuerons à encourager cette pratique au sein de notre organisation, dans la mesure de nos capacités d'accueil.

4. Location d'un nouveau bureau et changement d'adresse :

Dans le but d'améliorer les conditions de travail, le Conseil d'Administration a pris la décision de trouver un nouveau bureau. L'ancien bureau n'était plus adapté compte tenu de la charge de travail et du nombre croissant de membres permanents du personnel. Ainsi, un nouveau bureau a été loué pour une durée initiale de 10 mois, renouvelable, du 1er octobre 2023 au 1er juillet 2024.

Le nouveau bureau est situé sur l'avenue Nyofu (à l'entrée de l'hôtel la Roche), dans le quartier Ndendere, commune d'Ibanda, ville de Bukavu. Il s'agit d'une maison comprenant cinq pièces, une salle de réunion, un garage, deux balcons et trois toilettes. Le contrat de location avec l'ancien bailleur sur l'avenue Vamaro a pris fin le 30 septembre 2023, et le déménagement vers le nouveau bureau a été effectué.

Ce nouveau cadre de travail a grandement facilité nos activités et a également amélioré la visibilité de notre organisation. Les locaux plus spacieux et mieux équipés ont permis une meilleure organisation du travail et ont créé un environnement plus propice à la productivité et à la collaboration entre les membres du personnel.

Le changement d'adresse a été communiqué à nos partenaires afin de mettre à jour nos coordonnées. Notre nouvelle adresse est maintenant officiellement : Avenue Nyofu (entrée de l'hôtel la Roche), quartier Ndendere, Commune d'Ibanda, Ville de Bukavu.

Nous avons veillé à ce que toutes les mesures nécessaires soient prises pour assurer une transition fluide vers notre nouveau lieu de travail. Les démarches administratives liées à la location du nouveau bureau ont été effectuées en conformité avec les réglementations en vigueur.

En conclusion, le déménagement vers notre nouveau bureau a été une étape importante dans l'amélioration de nos conditions de travail. Nous sommes convaincus que cet environnement plus adapté contribuera à renforcer notre efficacité opérationnelle et à soutenir notre croissance future.

5. Fonctionnement du Site Web :

Le secrétariat exécutif a poursuivi sa collaboration avec le webmaster dans le but de finaliser la construction du site Web. Le webmaster a présenté sa dernière offre technique et financière, détaillant les conditions de transfert de l'administration du site à Monde d'Espoir RDC. Nous sommes en attente du moment opportun pour l'inviter à former l'administrateur du site, ce qui nous permettra enfin d'avoir la liberté de publier et de mettre à jour les données sur notre site selon nos besoins.

Une fois que l'administration du site nous sera transférée, nous serons en mesure de mettre à jour régulièrement les informations, les actualités et les événements importants concernant Monde d'Espoir RDC. Cela nous permettra de communiquer de manière efficace avec notre public cible et de promouvoir nos activités.

6. Acquisition mobilière :

Au cours de l'année 2023, un inventaire complet des biens a été réalisé, fournissant des informations sur les acquisitions de mobilier ainsi que leur valeur actuelle. L'inventaire détaillé est annexé à ce rapport. Voici un aperçu des biens acquis :

N	NATURE DE L'IMMBOLISATION/MARQUES	QUANTITE
	I. MATERIELS INFORMATIQUES	
1	Ordinateur lap top	1
2	Ordinateur Desk top	1
3	Imprimante-photocopieuse	2
4	Routeur WIFI	1
5	Rétroprojecteur	1
6	II. MATERIELS ET MOBILISATION BUREAU	
7	Table en bois	4

8	Table de Bureau	1
9	Table en Plastique	1
10	Chaise Directeur	2
11	Chaise en BOIS	5
12	Chaise en plastique	2
13	Rallonge	2
14	Etagère	1
15	Support rétroprojecteur	1
16	Cafetière	1

IV. FAITS SAILLANTS DE L'ANNEE 2023

L'année 2023 a été une période marquante et remplie de défis pour notre organisation. Nous avons fait face à des événements tant heureux que malheureux, qui ont façonné notre parcours et notre engagement envers notre mission. Voici les faits saillants qui ont marqué cette année et ont contribué à notre développement et à notre engagement envers les communautés que nous soutenons :

1) Tenue de l'Assemblée Générale pour l'exercice 2022 :

L'organisation a organisé avec succès son Assemblée Générale annuelle pour l'exercice 2022. Cet événement a été l'occasion de présenter les réalisations de l'année précédente, de discuter des défis et des perspectives futures, et de prendre des décisions importantes pour l'avenir de l'organisation.

2) Départ regretté de Justin CHIBA SENGEY, Secrétaire Exécutif de Monde d'Espoir RDC :

Malheureusement, notre cher Secrétaire Exécutif, Justin CHIBA SENGEY, nous a quittés en juillet 2023. Son décès a laissé un vide immense au sein de l'organisation. Nous nous sommes engagés à perpétuer son héritage et à poursuivre son combat en faveur de notre mission.

3) Vol au bureau de Monde d'Espoir RDC :

Malheureusement, notre bureau a été victime d'un vol en juillet 2023. Des individus non identifiés ont pénétré par effraction et ont saccagé certaines parties du bureau à la recherche d'argent. Heureusement, la caisse était vide et un ordinateur a été volé. Les autorités compétentes ont été informées et une enquête a été ouverte.

4) Acquisition d'un centre d'alphabétisation en faveur des communautés vulnérables :

Notre organisation a acquis un centre d'alphabétisation destiné à soutenir les communautés vulnérables. Ce centre, situé à Katana, vise à promouvoir l'éducation de base et l'alphabétisation au sein de ces communautés, leur offrant ainsi de meilleures opportunités d'apprentissage et de développement.

5) Organisation réussie de la foire agricole :

Dans le cadre d'un projet d'appui à l'entrepreneuriat des femmes bantoues et autochtones pygmées chefs de ménage pour la commercialisation des cultures de maïs, soja et sorgho, notre organisation a organisé avec succès une foire agricole à Katana. Cet événement a permis de mettre en avant les produits agricoles locaux et de favoriser la commercialisation rentable de ces cultures.

6) Validation et soumission de la proposition d'arrêté portant mesures d'application de l'Edit portant protection des Défenseurs des Droits de l'Homme et des Journalistes du Sud-Kivu :

En novembre 2023, la proposition d'arrêté visant à renforcer la protection des défenseurs des droits de l'homme et les journalistes dans la province du Sud-Kivu a été validée par la société civile et soumise au gouverneur de province. Cette initiative vise à renforcer la protection des personnes engagées dans la défense des droits humains et la promotion de la liberté d'expression.

7) Finalisation du plan stratégique quinquennal de MERDC :

Avec le soutien technique de notre partenaire Well Grounded, notre organisation a finalisé en novembre 2023 son plan stratégique quinquennal. Ce plan définit les objectifs, les stratégies et les actions clés pour les cinq prochaines années, guidant ainsi nos efforts dans la réalisation de notre mission.

8) Acquisition d'un nouveau bureau :

Notre organisation a procédé à l'acquisition d'un nouveau bureau, offrant ainsi un espace de travail amélioré et mieux adapté à nos besoins. Ce nouveau bureau nous permettra de renforcer nos opérations et d'améliorer nos services en faveur des communautés que nous soutenons.

V. PROJETS ET PROGRAMMES

1. Projet GIZ :

Titre du projet: Appui à l'Entreprenariat des Femmes Autochtones et Bantu dans la Production, la Transformation et la Commercialisation profitable du Maïs et du Soja.

Bailleur de fonds: Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (**GIZ**)

Montant de financement accordé: 25848,15\$

❖ L'objectif principal du projet:

Soutenir l'entreprenariat des femmes autochtones et bantu, chefs de ménages, dans la production, la transformation et la commercialisation rentable de maïs et de soja dans les villages Kahungu, Kabushwa et Cirehe dans le groupement d'Irhambi-katana, territoire de Kabare en République démocratique du Congo.

❖ Objectifs spécifiques du projet :

Le projet avait cinq objectifs spécifiques :

- 1) Combattre l'insécurité alimentaire en soutenant la production, la transformation et la commercialisation de la farine de masoso dans les villages ciblés.
- 2) Assurer la croissance des revenus des ménages dans la zone du projet.
- 3) Promouvoir la production agricole locale, la transformation et la commercialisation des produits transformés dans la zone du projet.
- 4) Améliorer la situation socio-économique des femmes et des filles issues des communautés bantu et batwa dans la zone du projet.
- 5) Préserver l'environnement en réduisant la pression sur le Parc National de Kahuzi-Biega, notamment en luttant contre le braconnage et le déboisement.

❖ Description des activités

Les activités mises en œuvre dans le cadre du projet se sont déroulées en deux phases distinctes. La première phase était axée sur la production agricole et comprenait l'accès à la terre, la préparation des terrains, la fourniture de semences de soja et de maïs, la fourniture d'outils agricoles et d'intrants, ainsi que les différentes étapes de la culture des cultures, du semis à la récolte et au stockage. Les bénéficiaires prévus étaient initialement 12 femmes bantoues chefs de ménage, mais finalement, 31 femmes bantoues chefs de ménage ont été atteintes en raison de contraintes liées à l'accès aux terres.

La deuxième phase du projet était axée sur la transformation et la commercialisation. Elle comprenait le tri, la torréfaction, le broyage et le mélange de la farine de maïs, de sorgho et de soja pour obtenir la farine MASOSO. Cette phase comprenait également des activités visant à faciliter l'accès au marché pour les femmes autochtones pygmées, la fourniture de farine MASOSO pour la commercialisation et l'organisation d'une foire agricole. Dans cette phase, les bénéficiaires atteints étaient les 24 femmes autochtones pygmées prévues, ayant reçu chacune 90 kg de farine de masoso à écouler sur les marchés locaux.

❖ **Résultats et réalisations**

Les résultats obtenus dans le cadre de ce projet incluent la mise en place de 6,3 hectares de terres cultivées pour la production de maïs et de soja, l'amélioration des revenus des ménages dans la zone du projet, la promotion de la production agricole locale et la transformation des produits, ainsi que l'amélioration de la situation socio-économique des femmes et des filles des communautés bantoues et batwa. De plus, le projet a contribué à la préservation de l'environnement en réduisant la pression sur le Parc National de Kahuzi-Biega, notamment en luttant contre le braconnage et le déboisement grâce à l'occupation à temps plein des bénéficiaires riverains de ce parc.

❖ **Renforcement des compétences**

Les femmes bénéficiaires ont été formées et renforcées dans divers domaines tels que la gestion des conflits, la cohabitation pacifique, la planification des affaires, l'artisanat, l'agrobusiness, les techniques de marketing, les calculs de base, le suivi et le coaching en gestion de

l'environnement, ainsi que la résolution des conflits en milieu professionnel, etc.



« Coaching des femmes sur la résolution pacifique des conflits »

❖ **Innovations du projet :**

1) Utilisation de produits phytosanitaires et d'engrais organiques respectueux de l'environnement :

Une des principales innovations de ce projet réside dans l'adoption de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, en particulier l'application de produits phytosanitaires et d'engrais organiques non destructeurs. Cette approche, basée sur les soins des plantes par les plantes, a permis de réduire considérablement l'utilisation de produits chimiques nocifs. Les femmes agricultrices ont joué un rôle central dans cette transition et ont contribué de manière

significative à la lutte contre le changement climatique.



« Préparation du traitement phytosanitaire »

2) Fabrication d'emballages artisanaux durables :

Une autre innovation majeure a été la formation des femmes autochtones pygmées à la fabrication d'emballages biodégradables. Grâce à ce projet, elles ont acquis les compétences nécessaires pour produire des emballages non dégradables, contribuant ainsi à réduire les déchets plastiques et à promouvoir une gestion responsable des ressources naturelles. Cette initiative a également démontré leur capacité à participer activement à la lutte contre le



« Formation sur la fabrication des emballages biodégradable »

3) Promotion du petit commerce chez les femmes autochtones pygmées :

Une avancée significative a été réalisée en initiant les femmes autochtones pygmées au petit commerce. C'est la première fois que de telles initiatives sont mises en place dans le territoire de Kabare. Nous avons observé avec satisfaction des femmes pygmées se lancer dans des activités commerciales, ce qui constitue une véritable révolution. Malgré les défis d'adaptabilité auxquels elles sont confrontées, ces femmes autochtones démontrent leur volonté et leur capacité à contribuer activement à l'économie locale et à la lutte contre le changement

climatique.



« Remise des ustensiles de commerce aux femmes Batwa »

Grâce au soutien financier de la GIZ, ce projet a pu mettre en œuvre des innovations majeures pour promouvoir une agriculture durable et résiliente au changement climatique chez les agriculteurs locaux. Les initiatives axées sur l'utilisation de produits respectueux de l'environnement, la fabrication d'emballages durables et la promotion du petit commerce chez les femmes autochtones pygmées ont ouvert de nouvelles perspectives et ont démontré leur efficacité dans la lutte contre le changement climatique. Il est essentiel de continuer à soutenir de telles initiatives pour assurer un avenir plus durable et résilient pour les communautés agricoles locales.

❖ Difficultés rencontrées

Bien que certaines difficultés aient été rencontrées, telles que l'écart entre le nombre prévu de bénéficiaires bantous et le nombre atteint en raison de contraintes foncières, le projet a pu mobiliser 31 femmes et filles bantoues et 24 femmes batwa pour participer activement aux différentes activités. Mais il reste un défi majeur à combler. Celui de voir ce projet se développer en un programme touchant la majorité des villages riverains du PNKB.

En conclusion, le projet d'appui à l'entreprenariat des femmes autochtones et bantu dans la production, la transformation et la commercialisation du maïs et du soja a atteint ses objectifs dans une large mesure. Les activités mises en œuvre ont permis d'améliorer les revenus des ménages, de promouvoir l'agriculture locale, de renforcer les compétences des femmes bénéficiaires et de contribuer à la préservation de l'environnement. Malgré les défis rencontrés, le projet a eu un impact positif sur les communautés ciblées.

2. Projet OSISA :

Titre du projet: Appui au renforcement de la sécurité juridique des défenseurs des droits de l'homme (DDH) et des journalistes dans la province du Sud-Kivu, en République démocratique du Congo (RDC).

Bailleur de fonds: Open Society Initiative for Southern Africa (OSISA).

Financement accordé: 45 000\$

❖ L'objectif principal du projet:

Ce projet avait pour objectif principal de soutenir et renforcer la sécurité juridique des défenseurs des droits de l'homme (DDH) et des journalistes dans la province du Sud-Kivu, en République démocratique du Congo (RDC).

❖ Contexte du projet :

Le projet a été mis en place dans un contexte marqué par de nombreuses violations et restrictions des droits des DDH et des journalistes au Sud-Kivu. Ces acteurs sont régulièrement victimes d'arrestations arbitraires, de détentions prolongées sans inculpation officielle, de mauvais traitements, de diffamations et de campagnes de dénigrement. Malgré l'existence d'un édit provincial de protection des DDH et des journalistes, la situation de sécurité n'a pas connu d'amélioration significative. Ainsi, le projet visait à renforcer la sécurité juridique de ces acteurs afin de leur permettre d'exercer leur travail de promotion et de défense des droits de l'homme de manière plus efficace.

❖ Objectifs du projet :

Les objectifs du projet étaient les suivants :

- 1) Contribuer à l'effectivité des droits des DDH et des journalistes en province.
- 2) Consolider la sécurité juridique de 200 DDH et journalistes afin de leur permettre d'accomplir leur travail de promotion et de défense des droits de l'homme.

❖ **Bénéficiaires :**

Les principaux bénéficiaires du projet étaient les défenseurs des droits de l'homme et les journalistes qui travaillent dans les territoires de Kabare, Mwenga et Kalehe, ainsi que dans la ville de Bukavu, situés dans la province du Sud-Kivu en RDC. Les autorités provinciales et locales de ces zones étaient également des bénéficiaires ciblés.

❖ **Activités mises en œuvre :**

Les activités mises en œuvre dans le cadre du projet OSISA comprenaient les actions suivantes:

- 1). Formation des défenseurs des droits de l'homme et des journalistes sur les droits et devoirs énoncés dans l'édit provincial de protection.
- 2). Production et distribution de feuillets d'informations contenant les droits et devoirs énoncés dans l'édit provincial de protection.
- 3). Plaidoyer auprès des autorités provinciales pour la mise en œuvre des mesures de protection énoncées dans l'édit.
- 4). Organisation de consultations entre les autorités politico-administratives, les DDH et les journalistes pour promouvoir le respect de l'édit.
- 5). Mise en place d'un cadre provincial de suivi pour la mise en œuvre des mesures de promotion et de protection des droits des DDH et des journalistes.

❖ **Résultats atteints :**

À la clôture du projet, les résultats suivants ont été obtenus :

- 1) 67 défenseurs des droits de l'homme et les journalistes ont acquis une meilleure connaissance des outils juridiques les protégeant et les utilisent pour assurer leur protection juridique.
- 2) Une proposition de mesures d'application de l'édit provincial de protection des DDH et des journalistes a été adoptée et soumise aux autorités compétentes.
- 3) Un cadre de suivi des mesures d'application des outils juridiques protégeant les DDH et les journalistes a été mis en place dans les territoires.
- 4) Les autorités locales impliquées dans le projet se sont engagés à collaborer avec les défenseurs des droits de l'homme afin de lutter contre l'impunité des violations des droits de ces acteurs et répondre de manière positive aux revendications des populations en matière de droits



« Formation des DDH et Journalistes »

❖ **Effet/Impact de la subvention sur le travail et le développement de l'organisation**

Du point de vue :

- **Visibilité** : cette subvention a renforcé considérablement la visibilité de MERDC et sa capacité de mobilisation des organisations de la société civile, de média ainsi que les institutions provinciales et locales. La production, la publication et distribution des feuillets d'informations a un impact aussi rapide sur l'encrage communautaire et la visibilité de Monde d'Espoir RDC mais aussi du bailleur de fonds.
- **Renforcement des politiques publiques et plaidoyer** : l'impact est plus grand à ce niveau, en ce sens que les activités de consultations et plaidoyer ont imposé l'acceptation de Monde d'Espoir dans la province auprès des autorités provinciales et locales. Ces activités ont permis à Monde d'Espoir d'acquérir une expérience non négligeable dans la mobilisation des acteurs de la société civile et politico-administratives. Cela a aussi permis à Monde d'Espoir d'identifier les cibles et les ressources humaines nécessaires à l'accomplissement de ces prochaines activités.

- **Développement de Coalition, travail de réseautage :** avec cette subvention Monde d'Espoir RDC a développé davantage sa capacité d'association et de réseautage. Il travaille désormais en synergie avec plusieurs organisations dont la plupart ceux des territoires pour la promotion des droits humains en province. A ce jour MERDC réfléchi sur la structuration des groupes de promotion des droits de l'homme en milieu rurale et surtout autour des aires protégées pour l'accès des peuples autochtones pygmées et communautés locales (forestières) aux ressources naturelles et à la terre, ceci dans le cadre d'une justice sociale et environnementale. En ville, Monde d'Espoir RDC a adhérer au CMPDDH et a obtenu son droit de participation aux activités du BCNUDH. Ce qui facilitera son travail en tant qu'organisation de défense et de promotion des droits de l'homme.

❖ **Autres activités réalisées grâce et pendant la durée de la subvention**

Grace à cette subvention, MERDC a fait une cartographie des besoins en renforcement des capacités et plaidoyer. A ce sujet, les organisations au niveau des territoires ont envoyé des demandes (une vingtaine) de partenariat à MERDC pour un renforcement de capacité continu sur divers sujets des droits de l'homme. Des ateliers d'échanges entre autorités politico-administratives et défenseurs des droits de l'homme sont souhaités au niveau provincial et territorial. Des échanges avec les forces de l'ordre, autorités judiciaires et praticiens des droits sont aussi sollicités.

De toutes ces demandes, Monde d'Espoir a pu préfinancer le renforcement des capacités des journalistes et défenseurs des droits de l'homme membres de la Synergie des Journalistes et Reporters du Kivu « SJRK-PRESSE », une association locale de Kabare ayant son siège à Kavumu dans le territoire de Kabare. Un contrat de partenariat technique a été signé entre Monde d'Espoir RDC et la SJRK-PRESSE pour la formation de ses membres et un programme hebdomadaire de cours a été établi pour chaque Jeudi et Samedi de la semaine.

Pour se faire Monde d'Espoir RDC délègue son directeur de programme, spécialiste des droits humains afin de renforcer les capacités des journalistes et défenseurs des droits de l'homme sur divers thématiques des droits humains dont : les notions générales des droits de l'homme, la protection juridique des défenseurs des droits de l'homme et journalistes, les droits de peuples autochtones pygmées (une formation importante pour ces défenseurs et journalistes vivant autour du parc national de kahuzi-biega « PNKB » et de la réserve naturelle d'itombwe), la conservation de la nature et la protection de l'environnement, le droit de l'enfant, les droits de la femmes, et autres droits spécifiques des droits de l'homme.

Notons que le besoin de renforcement de capacités continu est exprimé dans tous les territoires du Sud-Kivu par les défenseurs des droits de l'homme et journalistes. Cependant, ces défenseurs et journalistes restent conscient que la réussite d'un tel programme n'est pas aisé sans financement consistant. Raison pour laquelle ils ont même proposé un schéma d'allègement

budgétaire permettant de renforcer au quotidien un plus grand nombre des défenseurs et journalistes dans les territoires. Conscients des difficultés de réunir le moyen pouvant assurer une telle formation, ces défenseurs et journalistes ont proposé de donner à chaque fois leur contribution locale en disponibilisant la salle à leur frais tout en s'adaptant au reste des conditions logistiques que pourra mettre à leur disposition Monde d'Espoir pendant ces formations.

❖ **Opportunités à capitaliser**

Pendant la mise en œuvre de ce projet, nous avons identifié plusieurs opportunités dont :

- Le vote par le parlement congolais et la promulgation de **la loi n°23/027 du 15 juin 2023 relative à la protection et à la responsabilité du défenseur des droits de l'homme en République Démocratique du Congo** : la grande recommandation des autorités provinciales, locales, défenseurs des droits de l'homme et journaliste repose sur la vulgarisation à grande échelle de cette loi durant toute l'année 2024 auprès des praticiens de droit (avocats, défenseurs judiciaires, magistrats et OPJ), forces de l'ordre, autorités politico-administratives, défenseurs des droits de l'homme et journalistes. Une priorité dans la partie Est du pays, touchée par des guerres en répétition et sous état de siège. Les parties prenantes propose la combinaison de la vulgarisation de cette loi avec les mesures d'application, le cas échéant.
- L'ordonnance-loi n°23/009 fixant les modalités d'exercice de la liberté de presse, la liberté d'information et d'émission par la radio et la télévision, la presse écrite ou tout autre moyen de communication en République démocratique du Congo : pour les journalistes, cette loi mérite d'être vulgariser à l'instar de la loi n°23/027 du 15 juin 2023 relative à la protection et à la responsabilité du défenseur des droits de l'homme en République Démocratique du Congo.
- Le développement d'un programme pour la justice sociale et environnementale autour des aires protégées en faveur des peuples autochtones pygmées et communautés locales. Ce programme facilitera le renforcement des capacités des défenseurs des droits de l'homme au niveau des communautés et la structuration des groupes de promotion des droits humains et pourra déboucher à un accompagnement administratif et judiciaire des victimes des violations des droits humains et environnementaux. Il contribuera à l'amélioration des droits humains en milieu rural par l'accès aux ressources naturelles et à la terre.
- Couverture de tous les territoires de la province du Sud-Kivu : les résultats atteints dans le cadre de cette subvention accordée à Monde d'Espoir RDC concerne toute la province et il serait judicieux que les territoires de Walungu, Uvira, Fizi, Shabunda, Idjwi puisse aussi bénéficier de cet appui car concernés par l'Edit de 2016 et les mesures d'application qui seront prises.

❖ **Leçons Apprises :**

La mise en œuvre du projet d'appui au renforcement de la sécurité juridique des défenseurs des droits de l'homme et des journalistes dans la province du Sud-Kivu a permis de tirer plusieurs leçons importantes. Premièrement, il est crucial de sensibiliser les défenseurs des droits de l'homme et les journalistes sur les dispositions légales et les outils juridiques qui les protègent, afin qu'ils puissent les utiliser efficacement pour leur protection juridique. Deuxièmement, le plaidoyer auprès des autorités locales et provinciales est essentiel pour promouvoir la mise en œuvre des mesures de protection et de promotion des droits des défenseurs des droits de l'homme et des journalistes. Enfin, la collaboration entre les autorités locales, les défenseurs des droits de l'homme et les médias est indispensable pour lutter contre l'impunité des violations des droits humains et répondre aux revendications des populations en matière de droits humains.

❖ **Bonnes Pratiques :**

Plusieurs bonnes pratiques ont émergé de la mise en œuvre de ce projet. Tout d'abord, la formation des défenseurs des droits de l'homme et des journalistes sur les droits et devoirs contenus dans l'édit portant protection des défenseurs des droits de l'homme et des journalistes s'est révélée efficace pour renforcer leur connaissance et leur capacité à se protéger juridiquement. De plus, la production et la distribution de feuillets d'informations sur les droits et devoirs contenus dans l'édit ont permis de sensibiliser un large public et de renforcer la visibilité de la protection des défenseurs des droits de l'homme et des journalistes. Enfin, la mise en place des cadres territoriaux de suivi qui va favoriser la coordination et le suivi des mesures de promotion et de protection des droits des défenseurs des droits de l'homme et des journalistes.

❖ **Défis :**

Les défis rencontrés lors de la mise en œuvre de ce projet sont notamment liés aux limitations de la liberté d'expression des journalistes et des défenseurs des droits humains, qui font face à des menaces et à des intimidations de la part des autorités. Malgré la promulgation de l'édit provincial de protection, les arrestations et détentions arbitraires ainsi que les campagnes de diffamation continuent de restreindre la capacité des journalistes et des défenseurs des droits humains à exercer leur travail en toute indépendance et sécurité. Ces actions répressives visent à décourager la dénonciation des violations des droits de l'homme et à limiter la liberté d'expression dans la province du Sud-Kivu. Il est donc essentiel de continuer à plaider en faveur de la protection des droits fondamentaux, y compris la liberté d'expression, et de renforcer les mécanismes de surveillance et de responsabilisation des autorités pour assurer un environnement sûr et propice à l'exercice de ces droits.

❖ **Facteurs de Succès :**

Plusieurs facteurs de succès ont contribué à la réalisation des objectifs de ce projet. Tout d'abord, le soutien financier et technique d'Open Society Africa a été essentiel pour assurer la mise en œuvre efficace des activités. De plus, l'engagement et la participation active des défenseurs des droits de l'homme, des journalistes et des autorités locales ont favorisé la réussite du projet. Enfin, la collaboration entre les différentes parties prenantes, y compris les organisations de la société civile et les médias, a renforcé l'impact des actions entreprises. Ces facteurs de succès soulignent l'importance de la coordination, de la collaboration et de l'engagement mutuel pour garantir la protection et la promotion des droits des défenseurs des droits de l'homme et des journalistes dans la province du Sud-Kivu.

3. Programme de renforcement des capacités des Défenseurs des Droits de l'Homme

Un programme de renforcement des capacités des Défenseurs des Droits de l'Homme a été mis en place par Monde d'Espoir en faveur des DDH des territoires du Sud-Kivu au cours de l'année 2023. Ce programme vise à renforcer l'ancrage communautaire de Monde d'Espoir et à fournir des formations sur diverses thématiques des droits humains aux défenseurs des droits de l'homme.

Ce programme de renforcement des capacités des Défenseurs des Droits de l'Homme est pris en charge par l'organisation MERDC.

Dans le cadre de ce programme, une série de formations gratuites a été dispensée aux défenseurs des droits de l'homme dans les territoires de Mwenga, Kabare et Kalehe. Au mois de novembre, une formation spécifique sur le droit foncier des peuples autochtones pygmées a été organisée, renforçant ainsi les connaissances d'une trentaine de défenseurs des droits de l'homme.

Les journalistes regroupés au sein de la synergie des reporters du Kivu "SJRK-PRESSE" basée à Kavumu ont également bénéficié de formations gratuites sur les droits humains et le droit foncier des peuples autochtones pygmées, dispensées par Monde d'Espoir RDC dans le cadre de programme.

Résultats et impact de la formation : Les formations dispensés ont permis aux participants d'acquérir une meilleure compréhension du droit foncier des peuples autochtones pygmées, ainsi que des droits humains en général. Les défenseurs des droits de l'homme formés ont renforcé leurs capacités à promouvoir et à défendre les droits des peuples autochtones et



« Renforcement des capacités des DDH sur les droits fonciers autochtones »

Le programme de renforcement des capacités a contribué à l'amélioration de l'ancrage communautaire de Monde d'Espoir et a renforcé la collaboration entre les défenseurs des droits de l'homme et les journalistes, favorisant ainsi une meilleure sensibilisation et une plus grande visibilité des enjeux liés aux droits humains environnementaux.

4. Programme Éducation pour tous

Ce programme, en cours de développement, vise à fournir une éducation de base aux personnes vulnérables, en mettant l'accent sur l'autonomisation des femmes analphabètes (Volet 1) et la prise en charge scolaire des enfants issus des familles diminuent (Volet 2).

Volet 1 : Centre d'alphabétisation

Dans le cadre de ce programme, un centre d'alphabétisation a été acquis et mis en fonction au niveau de Katana durant l'an 2023. Les résultats du projet d'alphabétisation sont positifs, avec des histoires de réussite mettant en évidence les progrès des apprenants. Les hommes et femmes

analphabètes ont acquis des compétences en lecture, écriture et calcul, ce qui leur a permis de s'engager dans des activités économiques et de générer un revenu. Un total de 34/45 apprenants inscrits ont participé à l'épreuve finale après avoir suivi la formation sur une période de 12 mois, de février 2023 à janvier 2024. Les cours ont eu lieu deux fois par semaine, soit un total de quatre jours de formation par mois, avec des sessions de deux heures par jour.

❖ **Bénéficiaires et financement :**

Les bénéficiaires du projet sont principalement des femmes analphabètes qui n'avaient pas accès à l'éducation formelle. Le programme a été financé par des donateurs privés en Suisse. Grâce à leurs donations, le programme a pu fonctionner avec à l'appui deux enseignantes bénévoles.

❖ **Besoins exprimés par les apprenants et les enseignants**

Les apprenants ont exprimé plusieurs besoins, notamment le désir d'approfondir leurs connaissances et compétences dans d'autres domaines tels que l'apprentissage du français, la couture, la mécanique et d'autres métiers. Ils aspirent à acquérir des compétences supplémentaires qui leur permettront d'avoir des opportunités d'emploi et de générer un revenu dans le futur. De plus, ils souhaitent être autonomes et capables de subvenir à leurs besoins, en créant leurs propres activités économiques.

Les enseignants ont soulevé des préoccupations concernant le fonctionnement du centre et leur motivation. Ils ont également mentionné que certains apprenants n'avaient pas terminé la formation suite au manque de motivation. Il s'agit principalement des peuples autochtones pygmées.

❖ **Projections d'amélioration du programme**

Suite aux besoins exprimés, plusieurs propositions ont été évoquées pour améliorer le programme d'alphabétisation. Premièrement, il est suggéré d'offrir des opportunités d'apprentissage supplémentaires dans des domaines tels que l'apprentissage du français, la couture, la mécanique, afin de répondre aux aspirations des apprenants et d'élargir leurs compétences. Deuxièmement, la création d'Activités Génératrices de Revenus (AGR) appuyées par l'ONG MONDE D'ESPOIR a été proposée, afin d'explorer des opportunités d'élevage ou d'autres activités économiques pour attirer les personnes qui ont abandonné la formation en raison du manque d'intérêt matériel. En fin, nous avons organisé deux promotions dont la première pour

le nouveaux apprenants et la deuxième pour les apprenants du français parlé et écrit et cela pour une durée de 6 mois par promotion.

Volet 2 : Prise en charge scolaire des enfants vulnérables :

L'objectif principal de ce programme est d'identifier les enfants issus de familles vulnérables et de mobiliser les particuliers ainsi que les personnes de bonne volonté pour prendre en charge leur scolarité.

Dans le cadre de cette initiative, Monde d'Espoir RDC va entreprendre une campagne de sensibilisation visant à identifier les enfants issus de familles vulnérables qui nécessitent un soutien pour leur éducation. Cette étape cruciale permet de faire prendre conscience à la société des défis auxquels ces enfants sont confrontés en matière d'éducation.

Pour garantir l'accès à l'éducation pour tous les enfants vulnérables identifiés, Monde d'Espoir RDC va lancer une mobilisation des particuliers et des personnes de bonne volonté. Cette mobilisation vise à mettre en commun les ressources nécessaires, telles que des dons financiers, des fournitures scolaires, des services de tutorat et d'autres formes d'aide concrète. Grâce à cette solidarité et à ce partage, Monde d'Espoir RDC encouragera une approche collective pour soutenir la scolarité des enfants vulnérables.

Cet exercice a été déjà essayé en 2021. Une fille orpheline de Katana a été prise en charge par un membre de Monde d'Espoir RDC et nous comptons capitaliser cet acquis.

VI. PARTENARIATS

1. WCS/PNKB :

L'organisation réussie de la foire agricole à Katana le 27 Juin 2023 a contribué à la visibilité de l'organisation et bien plus au rapprochement de WCS/PNKB de Monde d'Espoir RDC. Invité à la foire agricole de Katana, WCS/PNKB a activement participé à l'activité du début à la fin et a, à l'occasion acheté 30 kg de masoso pour encourager l'initiative de Monde d'Espoir pour l'entreprenariat des femmes Batwa.

Intéressé de l'approche de Monde d'Espoir pour la conservation de la nature et la résilience des communautés riveraines du PNKB, WCS/PNKB a invité Monde d'Espoir RDC dans la semaine suivant la foire agricole pour un entretien plus approfondie sur nos activités. Le premier rendez-vous avait eu lieu à Tchivanga au site du PNKB où deux staffs de Monde d'Espoir se sont

rendus. A la suite des échanges, WCS/PNKB avait noté deux programmes de Monde d’Espoir RDC sur lesquelles il trouve son intérêt. Il s’agit du programme d’alphabétisation et d’éducation environnementale.

Un deuxième rendez-vous a été organisé en date du 15 Septembre 2023 cette fois-ci au bureau de Monde d’Espoir RDC. La délégation de WCS/PNKB composé des deux personnes a informé au secrétaire exécutif de leur intention de collaborer avec Monde d’Espoir RDC pour l’alphabétisation.

Dans son programme de conservation communautaire « programme COCO », le PNKB/WCS développe un programme d’alphabétisation des peuples autochtones pygmées et bantous vivant autour du parc en vue de contribuer à leur développement socio-économique.

Pour compléter son programme, le PNKB/WCS s’est rapproché de Monde d’Espoir pour la RDC en vue de s’enquérir de son expertise dans le fonctionnement des centres d’alphabétisation.

C’est ainsi qu’une visite du centre d’alphabétisation a été organisée en date du 04/10/2023 par le PNKB/WCS.

Deux agents du PNKB/WCS, dont Alain et Rebecca, accompagné de deux agents de MERDC dont Théodore KALA et Clarisse BASHIGE.



« Visite WCS au centre d’alphabétisation MERDC-Katana »

2. Well Grounded :

Monde d’Espoir RDC a conclu un contrat de partenariat technique avec Well Grounded, une organisation britannique. Ce partenariat, d’une durée de 3 ans, vise à bénéficier de l’expertise

de Well Grounded dans le processus de développement organisationnel. Dans le cadre de ce partenariat, Monde d'Espoir RDC a travaillé en étroite collaboration avec Well Grounded pour élaborer un plan stratégique quinquennal (2024-2028). Ce plan stratégique définit les orientations et les objectifs de Monde d'Espoir RDC pour les cinq prochaines années. Par la suite, un plan opérationnel de mise en œuvre a été élaboré en interne pour concrétiser les actions prévues dans le plan stratégique.

3. Synergie des Journalistes et Reporters du Kivu « SJRK » en sigle :

Un partenariat technique a été établi entre Monde d'Espoir RDC et la SJRK, une structure locale basée à Kavumu.

Dans le cadre de ce partenariat, Monde d'Espoir RDC s'est engagé à former les journalistes de la SJRK. Cette formation se concentre principalement sur les questions relatives aux droits de l'homme et à l'environnement en vue de renforcer les compétences des journalistes en matière de droits de l'homme et d'environnement. Il s'agit de les sensibiliser à l'importance de ces sujets et de les habiliter à couvrir des événements et des problématiques liés à ces domaines.

4. Comité de suivi des Mécanismes de Protection des Défenseurs des Droits Humains

Pendant la mise en œuvre du projet OSISA, nous avons été informés de l'existence d'une plateforme de suivi des droits humains au niveau provincial. Cette plateforme est connue sous le nom de Comité de suivi des Mécanismes de Protection des Défenseurs des Droits Humains (CMPDDH). Conscients de son importance, nous avons soumis une demande d'adhésion à ce comité dans le but de garantir la participation de MERDC à ses activités.

Le CMPDDH est une plateforme qui vise à surveiller et à promouvoir les mécanismes de protection des défenseurs des droits humains. Il s'agit d'une plateforme qui réunit différents acteurs des organisations de la société civile engagées dans la protection des droits humains au niveau provincial.

L'adhésion de MERDC au CMPDDH est motivée par notre engagement en faveur des droits humains et notre désir de contribuer activement à la protection des défenseurs des droits humains. En rejoignant cette plateforme, nous espérons renforcer notre collaboration avec d'autres acteurs clés, partager nos expertises et participer à des initiatives conjointes visant à promouvoir et à défendre les droits humains dans notre province.

VII. COMMUNICATION ET VISIBILITE DE L'ORGANISATION

Dans le cadre de nos projets, nous avons établi des partenariats avec plusieurs médias afin d'assurer la communication et la visibilité de Monde d'Espoir RDC, notamment les radios communautaires et les médias en ligne, ainsi que les supports visuels utilisés pour renforcer la visibilité de notre organisation.

Partenariat avec les radios communautaires :

Nous avons établi des partenariats avec les radios communautaires suivantes :

- Gorilla FM,
- Umoja FM,
- Cikala Ngoma y'Irambi FM,
- Voldi FM.

Ces radios ont diffusé nos annonces radio dans le cadre du projet GIZ. Grâce à leur couverture locale et à leur audience ciblée, nous avons pu atteindre efficacement notre public cible et promouvoir nos activités et nos messages liés aux projets.

Collaboration avec les médias en ligne :

Nous avons également collaboré avec les médias en ligne suivants :

- Info proche,
- La prunelle.

Ces médias ont publié nos feuilles d'information sur les droits de l'homme produites dans le cadre du projet OSISA. Cette collaboration nous a permis d'élargir notre portée et d'atteindre un public plus large via la plateforme en ligne. Les informations ont été diffusées de manière rapide et accessible, renforçant ainsi la sensibilisation aux droits de l'homme.

Visibilité à travers les supports visuels :

Pour renforcer la visibilité de notre organisation, nous avons utilisé divers supports visuels tels que des affiches et des impressions. Ces supports ont été créés et utilisés dans le cadre de nos

projets pour informer le public, de nos activités. Ils ont été stratégiquement placés dans des lieux clés pour maximiser l'impact et attirer l'attention du public.

VIII. CONCEPTION DES PROJETS

Au cours de l'année 2023, Monde d'Espoir RDC a élaboré et soumis trois projets à différents bailleurs de fonds. Ce rapport présente ces projets, leur objectif principal et les bailleurs de fonds auxquels ils ont été soumis.

1. Projet d'appui à la résilience des communautés sinistrées de Kalehe :

Ce projet vise à soutenir les communautés sinistrées de Kalehe dans leur processus de résilience. Il a été soumis à l'ambassade britannique de Kinshasa, dans le but d'obtenir un financement pour mettre en œuvre des initiatives de relèvement et de reconstruction après des situations de crise et de sinistre. L'objectif est de renforcer la capacité des communautés à faire face aux défis et aux conséquences des catastrophes naturelles.

2. Projet d'encadrement des enfants exploités dans les carrières d'extraction des pierres dans le territoire de Kabare :

Ce projet vise à fournir un encadrement aux enfants exploités dans les carrières d'extraction de pierres dans le territoire de Kabare. Il a été préparé et sera soumis en 2024. L'objectif principal est de mettre en place des mesures de protection, d'éducation et de réinsertion pour ces enfants, en collaboration avec des partenaires locaux et des acteurs de protection de l'enfance.

3. Projet d'appui à la consolidation de la paix et au respect des droits humains des communautés locales et autochtones pygmées riveraines des aires protégées au Sud-Kivu (RDC) :

Ce projet, prévu pour être soumis en 2024, vise à soutenir la consolidation de la paix et le respect des droits humains des communautés locales et autochtones pygmées vivant à proximité des aires protégées au Sud-Kivu. L'objectif est de renforcer leur participation, leur accès aux ressources naturelles et leurs droits fondamentaux, tout en favorisant la coexistence pacifique entre les différentes parties prenantes.

4. Projet d'appui à la conservation de la biodiversité du Parc National des Kahuzi-Biega (PNKB) :

Ce projet, également prévu pour être soumis en 2024, se concentre sur l'appui à la conservation de la biodiversité du Parc National des Kahuzi-Biega (PNKB). L'objectif est de mettre en place des initiatives de préservation, de surveillance et de sensibilisation pour protéger la riche

biodiversité de ce parc national, en collaboration avec les autorités locales et les acteurs de la conservation.

IX. Participation aux activités des partenaires :

Nous avons pris part aux activités des partenaires tels que les ateliers et évènements en ligne et organisé quelques rendez-vous.

N°	Date	Lieu	Thème	Organisateur
1	03/06/2023	salle de réunion de la SPR	Session d'apprentissage des résultats et recommandations de l'étude sur les initiatives de leadership autochtones à travers le monde	Well Grounded
2	26/06/2023	Campus Numérique Francophone, Bâtiment du CERUKI	Co-construire des programmes d'accompagnement participatifs et résilients basés sur les atouts et les aspirations des Peuples Autochtones	Well Grounded
3	11/09/2023	Zoom	Finalisation plan stratégique	Well /MERDC
4	14/09/2023	Zoom	A la Découverte de l'héritage Positif des Peuples Autochtones du Bassin du Congo	Well Grounded
5	15-16/06/23	Ma2 Kindja	Renforcement des capacités sur la gestion des risques	S.O.S IJM
6	04/07/2023	Tchivanga/PNKB	Entretien avec le chargé de programme COCO	WCS/PNKB
7	31/07/2023	Paroisse Burhiba-Nyawera	Anniversaire du DDH Pascal KABUNGULU	CMPDDH
8	27-30/23	Avenue NYOFU	Retraite de planification opérationnelle	MERDC
9	15/09/2023	Bureau MERDC	Visite de travail de WCS/PNKB	WCS-MERDC



« Visite du PCA au partenaire GIZ »

X. DIFFICULTES RENCONTREES ET PROJECTIONS

Au cours de la mise en œuvre de nos projets, nous avons été confrontés à plusieurs difficultés qui ont eu un impact sur nos opérations. Ce rapport présente ces défis ainsi que les perspectives pour les relever.

❖ Difficultés rencontrées :

1. Insuffisance des outils informatiques :

Nous avons constaté une insuffisance des outils informatiques nécessaires à notre travail quotidien. Cela a entravé notre efficacité et notre productivité. Il est essentiel d'investir dans des équipements informatiques adéquats pour améliorer nos capacités de gestion de projet, de communication et de suivi.

2. Difficultés financières :

Les contraintes financières ont été un défi majeur pour notre organisation. Nous avons rencontré des difficultés pour mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre de nos projets. Cela a limité notre capacité à atteindre nos objectifs et à répondre aux besoins des communautés bénéficiaires. Nous devons renforcer nos efforts de mobilisation de fonds et diversifier nos sources de financement pour assurer la viabilité de nos projets.

3. Absence d'une équipe de programme complète :

Nous avons connu une absence d'une équipe de programme complète, ce qui a entraîné une charge de travail excessive pour les membres du personnel existant. Il est crucial de renforcer notre équipe de programme pour assurer une répartition équilibrée des responsabilités.

❖ **Perspectives pour surmonter les difficultés :**

Pour relever ces défis, nous avons élaboré un plan opérationnel qui comprend les perspectives suivantes :

1. Renforcement des outils informatiques :

Nous prévoyons d'investir dans des équipements informatiques de qualité, tels que des ordinateurs, des logiciels de gestion de projet et de communication, ainsi que des outils de suivi et d'évaluation. Cela améliorera notre efficacité opérationnelle et notre capacité à gérer nos projets de manière efficace.

2. Diversification des sources de financement :

Nous nous engageons à diversifier nos sources de financement en recherchant des partenariats avec des bailleurs de fonds nationaux et internationaux, des organisations philanthropiques et des institutions gouvernementales. Nous mettrons également en place des stratégies de mobilisation de fonds innovantes, telles que les campagnes de mobilisation des fonds.

3. Renforcement de l'équipe de programme :

Nous prévoyons de recruter du personnel qualifié et expérimenté pour renforcer notre équipe de programme. Cela permettra une répartition équilibrée des responsabilités, une meilleure coordination des activités et une gestion efficace des projets. Nous investirons également dans

le renforcement des capacités de notre personnel existant grâce à des formations et à un développement professionnel continu.

5. Ouverture d'une antenne de Monde d'Espoir RD Congo à Kinshasa avec comme levier de démarrage l'agriculture péri-urbaine.

XI. RECONNAISSANCE ET REMERCIEMENTS

Ce rapport annuel est également l'occasion de remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à notre succès. Nous exprimons notre gratitude envers nos bénévoles dévoués, nos partenaires locaux et internationaux, nos donateurs et tous ceux qui ont soutenu notre cause. Leur générosité, leur soutien et leur engagement ont été essentiels pour faire avancer notre mission et pour améliorer la vie de nombreuses personnes.

Nous sommes également conscients que nos réalisations ne seraient pas possibles sans la confiance et la collaboration de nos parties prenantes. Nous tenons à remercier nos bénéficiaires, les communautés que nous servons, pour leur accueil, leur participation active et leur volonté de travailler avec nous pour un changement positif. Leur voix est au cœur de nos actions et nous nous engageons à continuer d'écouter, de comprendre et de répondre à leurs besoins.

Alors que nous abordons une nouvelle année, nous sommes inspirés par l'ambition de poursuivre notre action en faveur de notre cause. Nous sommes conscients des défis persistants qui se posent à nous, mais nous sommes également convaincus que notre engagement, notre expertise et notre capacité d'innovation nous permettront de continuer à faire une réelle différence dans la vie des personnes que nous soutenons.

Ensemble, continuons à bâtir un avenir meilleur pour les communautés vulnérables que nous servons.

Bukavu, le 31 Janvier 2024

Prince NYAKASHA,

Secrétaire Exécutif